

Voyager à vélo

Vous voilà à deux coups de pédales de partir sur l'un de nos voyages à vélo!

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à la location des vélos (uniquement pour les personnes ayant loué les vélos avec Chamina Voyages).

1. LES VÉLOS

a. Vélos de location

Mise à disposition de vélo de type VTCAE de marque Kalkhoff (ou équivalent).

b. Accessoires complémentaires

Chaque vélo de location est fourni avec un casque, un anti-vol, un kit de réparation, une sacoche pour porte-bagage. En supplément, est fourni un porte-téléphone par dossier d'inscription (1 porte-téléphone pour 1 à 6 vélos loués).

c. Comment se passe la livraison des vélos ?

Les vélos de location sont à récupérer directement chez le loueur situé à 400 m de votre hébergement de Villeréal. Consulter votre feuille de route pour l'adresse.

En fin de séjour, il vous suffit de ramener le(s) vélo(s) à notre loueur.

d. Est-ce que je peux utiliser mon vélo personnel?

Oui. Pour réaliser ce voyage, nous conseillons un vélo de type VTC (vélo tout chemin), équipé de pneus suffisamment solides pour résister aux crevaisons mais sans véritable crampon afin de permettre un parcours routier sans effort excessif. Parcours fortement déconseillé avec un vélo de route.

Attention, <u>les vélos électriques avec batterie fixe (non amovible) ne sont pas acceptés</u>. En effet, l'hébergement partenaire ne possède pas de local avec prise de courant (impossibilité de recharger les batteries non amovibles).

2. HÉBERGEMENT

a. Où garer mon vélo?

L'hébergement partenaire possède un local à vélo. Vous référer à notre partenaire pour connaître les modalités de stationnement du vélo. Nous vous transmettons également dans un second document toutes nos recommandations pour bien sécuriser votre vélo lors de vos sorties. **Attention, les vélos ne sont pas autorisés en chambre.**



3. SÉCURITÉ ET ASSURANCE

Nous joignons à votre dossier de voyage des recommandations pour bien sécuriser votre vélo. Si après lecture de ce document, il vous reste encore quelques questions, vous pouvez contacter notre équipe.

a. Que faire en cas de crevaison?

Vous serez équipé d'un kit de réparation pour réparer les petites crevaisons en toute autonomie.

b. Que faire en cas de panne plus importante?

Pour un problème plus important, la location de vélo inclut une « assistance » et **notre** partenaire loueur est à votre disposition pour vous aider. Il vous faudra appeler les numéros utiles indiqués sur votre documentation de voyage.

En fonction de la situation, soit votre vélo sera réparé, soit vous en aurez un de remplacement.

c. Que faire en cas de vol?

Si vous suivez toutes nos recommandations pour bien sécuriser votre vélo, il y a peu de chance pour que vous vous le fassiez voler. Toutefois, nous proposons à l'inscription une option « Assurance contre le vol / ou la casse ». Celle-ci vous couvre en cas de vol du vélo ou casse du vélo, dans la mesure où tous les conseils de sécurisation du vélo ont été respectées. Une franchise reste cependant à régler en cas de vol / casse (200 $\mathfrak E$ / vélo).

Si cela vous arrive, il faudra **nous prévenir immédiatement, ainsi que votre loueur.** Tous les numéros de contact sont indiqués dans votre documentation de voyage.

d. Est-ce que mon propre vélo est assuré?

Pour éviter tout problème, nous mettons à votre disposition un guide pour bien sécuriser votre vélo. En le respectant, et en conduisant prudemment, votre séjour devrait se passer tout à fait sereinement.

Notre assurance Tranquillité proposée en option ne couvre pas votre location de vélo. Votre assurance, via votre contrat d'habitation, peut couvrir votre location de vélo. Nous vous invitons à vous renseigner auprès d'elle.

Au plaisir de vous accompagner dans l'organisation de ce beau séjour, L'équipe Chamina Voyages